



**PRESENTATION DE L'ACCOMPAGNEMENT
PROPOSE PAR CHAMPS DU PARTAGE :**

Mise en place d'un lieu test agricole ou « incubateur »

**Animation du lieu-test et accompagnement
des porteurs de projet**

Tiers Lieu « La Cailletière » - Commune de Dolus d'Oléron



CHAMPS DU PARTAGE

**Siège social : Maison de l'ESS
7 rue Sainte-Claire Déville
79000 NIORT**

**Antenne Charente : I-POLE,
ZA de Puymoyen
2 rue des Chasseurs
16400 Puymoyen**

**Tél : 06 41 26 70 79
champsdupartagepc@gmail.com
www.champsdupartage.com**

Ce document présente la proposition d'accompagnement de Champs du Partage pour la mise en place et l'animation d'un lieu test agricole sur le site de la Cailletière.

La mise en place d'un lieu-test et l'accueil des premiers porteurs de projet est un travail à envisager sur le long terme. Il est important de tenir compte des délais administratifs, du temps de réalisation des travaux, des aléas climatiques, de la saisonnalité de l'activité testée... Pour des raisons pratiques, Champs du Partage propose un accompagnement sur 1 an. Toutefois, pour garantir la fonctionnalité du site et le bon accompagnement des premiers porteurs de projet, Champs du Partage proposera à la fin de l'année 1 de reconduire l'accompagnement pour 1 année supplémentaire.

I - RAPPELS

Contexte et attentes de la Commune

Face aux enjeux agricoles et environnementaux de l'île d'Oléron, les élus de la commission agricole du Conseil Municipal de Dolus d'Oléron ont engagé depuis la fin du mois de mai 2015 une réflexion collective sur l'avenir de l'agriculture sur leur territoire.

Si les exploitations en place sur la commune s'avèrent viables, notamment pour celles qui se sont tournées vers la vente directe, plusieurs constats peuvent être faits :

- Déficit de production en maraîchage biologique, élevage laitier et transformation fromagère, élevage allaitant de petits ruminants, arboriculture,
- Difficulté d'accès au foncier et au bâti,
- Problématique de développement des friches, de fermeture des milieux et des paysages,
- Fortes contraintes réglementaires liées au patrimoine bâti, environnemental et paysager de la commune.

Cette réflexion collective a abouti à l'écriture d'un projet communal dont les objectifs visent :

- L'installation d'agriculteurs biologiques dans une production diversifiée et adaptée au territoire, favorisant les circuits courts.
- La recherche d'une cohérence territoriale en gérant durablement les ressources (eau, biodiversité...) et les espaces sensibles ou délaissés,
- L'éducation et la sensibilisation à l'alimentation saine et de qualité,
- Le développement de liens sociaux et le retour à une culture commune.

Le test d'activité agricole par sa vocation à favoriser l'installation progressive et sécurisée de porteurs de projet a été cité comme un outil approprié à la politique d'installation et de développement d'une agriculture biologique de proximité sur le territoire de la commune.

Dans le cadre de ce projet agricole et alimentaire, la commune de Dolus d'Oléron a accueilli au Printemps-Eté 2018 deux stagiaires, l'une en charge de réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'un lieu-test permanent en maraîchage biologique, l'autre en charge de recenser les parcelles en friches de la commune et de proposer un plan d'actions pour la reconquête de ces milieux.

Le domaine de la Cailletière, ancien domaine agricole, aujourd'hui site classé au titre des Sites et Monuments Naturels et propriété de la commune, a été identifié pour développer une dynamique de tiers-lieux : lieu d'échanges et de lien social, espace de coworking, restauration en circuit court, événements culturels et artistiques... Le lieu-test s'inscrirait dans cet esprit d'espace partagé.

Champs du Partage a été contacté par la commune pour apporter son expertise dans la création du lieu-test, l'animation du lieu et l'accompagnement des porteurs de projet.

II – Champs du Partage, espace test agricole

1- Objectifs : une installation progressive et sécurisée des porteurs de projet

Créée en décembre 2014 à l'initiative de structures de la société civile, de l'économie sociale et solidaire et du monde agricole, CHAMPS DU PARTAGE assure la promotion et le développement de lieux-tests agricoles sur les quatre départements de l'ex-Région Poitou-Charentes. Aujourd'hui placé sous le statut associatif, Champs du Partage est appelé à évoluer rapidement vers une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) qui portera à terme la dynamique d'Espace Test.

La finalité de la structure est de (extrait des statuts) : « Faciliter et sécuriser la création et reprise d'installation en agriculture paysanne, notamment sur des petites structures dans le cadre d'une économie de proximité, en proposant une phase de test d'activité et un fonctionnement collectif ».

Avec les moyens suivants (extrait des statuts) : « Conduire et initier une phase de préfiguration de fonctionnement de la future société coopérative en mettant en œuvre l'accueil et l'accompagnement de porteurs de projets par un réseau de partenaires ».

2- Un fonctionnement multi-partenarial, au plus proche du territoire

Champs du Partage est une structure organisationnelle multi partenariale. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires techniques spécialisés pour être au plus proche du terrain et des porteurs de projet.

Champs du Partage propose aux porteurs de projet un dispositif d'accompagnement intégré : de la comptabilité, à l'accompagnement technique et au projet d'installation. Elle assure en interne l'accompagnement juridique et comptable des porteurs de projet (portage des contrats CAPE) et s'appuie sur un groupe d'appui local pour assurer en local un suivi technique et professionnel des porteurs de projet (partenaires techniques spécialisés, associations éventuelles, paysan tuteur du territoire).

3- L'intégration dans un réseau d'espaces test

Champs du Partage adhère au Réseau National du Réseau RENETA au sein duquel les Espaces Tests Agricoles s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation. L'Association travaille plus spécifiquement depuis 3 ans en coordination avec les espaces tests agricoles de Nouvelle-Aquitaine, membres du RENETA (plaidoyer, mutualisation de pratiques et d'expériences).

Champs du Partage s'appuie également sur l'expérience de la CIAP 44 qui développe une dynamique de tests d'activité en Loire-Atlantique depuis 2012. Champs du Partage bénéficie d'un accompagnement spécifique dans le cadre de l'appel à projet MCDR 2017-2018 porté par le Réseau Rural Français.

Champs du Partage a à cœur d'intégrer les espaces tests émergents du territoire Picto-Charentais qu'elle gère ou accompagne dans cette dynamique de réseau et de mutualisation d'expériences.

4- Références

Accompagnement de collectivités

Champs du Partage accompagne depuis 2016 la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême dans la mise en place d'un lieu-test en maraîchage biologique. En 2017, le Grand Angoulême a confié la gestion et l'animation du lieu-test à Champs du Partage.

Champs du Partage accompagne également d'autres projets d'espaces test agricoles en émergence :

- Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique (CARA),
- Commune d'Alloue.

Accompagnement de porteurs de projet

Champs du Partage accompagne à ce jour :

- 1 porteur de projet en test « apiculture biologique »
- 3 porteurs de projet en test « maraîchage biologique » - projet collectif
- 1 porteur de projet en test « élevage de canards coureurs »

III - Proposition d'accompagnement pour la mise en place et l'animation du lieu-test agricole de la Cailletière

1- Objet et déroulé de l'accompagnement

Le projet d'espace test agricole souhaité par la commune de Dolus d'Oléron doit être envisagé sur du long terme et nécessitera a minima 2 ans d'accompagnement pour aboutir à un lieu-test fonctionnel avec des porteurs de projet en test.

Les étapes de mise en place du projet peuvent être envisagées de la manière suivante :

Année 1 :

- Connaissance du contexte local, précision des objectifs du lieu-test et de son lien au territoire,
- Mise en place du lieu-test en maraîchage sur le site de la Cailletière : organisation logistique, mise en relation de l'ensemble des partenaires, aménagement du site...
- Recrutement et accueil des porteurs de projet,
- Accompagnement des porteurs de projet en test avec l'appui de nos partenaires,
- Communication autour du lieu-test et intégration dans les réseaux d'Espaces Tests Agricoles de Nouvelle-Aquitaine,

Année 2 :

- Animation du lieu-test et accompagnement des porteurs de projet en test,
- Recrutement et accueil des porteurs de projet,

- Communication autour du lieu-test et intégration dans les réseaux d'Espaces Tests Agricoles de Nouvelle-Aquitaine,
- Veille foncière pour le déploiement du test d'activité sur le territoire de la commune et pour l'installation des premiers porteurs de projet.

La présente proposition d'accompagnement d'une durée d'1 an portera donc sur les missions décrites pour l'année 1.

2- Mise en place du lieu-test en maraîchage biologique

La mise en place du lieu-test consiste à définir son mode de fonctionnement et à aménager le lieu en conséquence, comme un outil fonctionnel de production et adapté au test d'activité.

Champs du Partage s'appuiera sur le travail déjà réalisé par Mme Busnel dans le cadre de son stage au sein de la commune de Dolus d'Oléron.

1) Définition du fonctionnement du lieu-test

Il s'agira de définir collectivement la gouvernance du lieu-test, sa structuration juridique, son fonctionnement :

- Acteurs impliqués et répartition des missions,
- Modalités de recrutement, d'accueil et de suivi des porteurs de projet,
- Analyse des moyens logistiques existants sur le territoire (chambres froides, matériel pouvant être mutualisé, pistes de débouchés, possibilités d'hébergement pour les porteurs de projet ...).
- Elaboration du budget de fonctionnement,
- Liens avec le tiers lieu

Dans un souci de mener un projet multi partenarial et d'ancrer ainsi le lieu-test dans son territoire, ce travail sera réalisé en partenariat avec les acteurs locaux, les acteurs du monde agricole et de l'économie sociale et solidaire (référents du tiers lieu, citoyens, paysans locaux, restaurateurs, partenaires techniques spécialisés, CIGALES...).

Champs du Partage s'appuiera notamment sur l'animation d'un « Comité de Pilotage » propre au lieu-test dont la composition sera définie conjointement avec la collectivité, maître d'ouvrage.

Le Comité de Pilotage sera réuni **4 fois** dans l'année. Un Comité de Suivi plus restreint pourra être envisagé. Il se réunira à chaque fois que cela sera nécessaire et permettra d'avancer sur les points techniques préalablement validés par le Copil ou ne présentant pas d'enjeux particuliers.

2) Accompagnement de la collectivité dans l'aménagement du lieu-test et les démarches administratives afférentes

Champs du Partage apportera son expertise technique pour accompagner la collectivité dans l'aménagement du lieu-test, l'objectif étant d'aboutir à un outil de production fonctionnel, adapté au test d'activité et s'intégrant dans l'esprit du tiers-lieu (nature des aménagements, organisation du site, démarches administratives réglementaires...).

Les démarches réglementaires et administratives seront réalisées en interne par la chargée de mission de Champs du Partage en lien avec la collectivité, maître d'ouvrage. Une

attention particulière sera portée à l'aménagement du site au regard de son caractère patrimonial (architectural, historique et environnemental).

Pour le suivi des aménagements, Champs du Partage s'appuiera sur les services techniques de la collectivité, ses partenaires techniques spécialisés (techniciens et paysans de l'ADEAR 17 ou du GAB notamment) et sur les paysans locaux investis dans le projet.

3 - Animation du lieu-test et accompagnement des porteurs de projet

1) Animation du lieu-test

Champs du Partage assurera l'animation du lieu-test en lien avec la collectivité maître d'ouvrage à savoir : la coordination de l'ensemble des partenaires impliqués dans la vie du lieu-test et le suivi des porteurs de projet, la diffusion des informations relatives au site et l'intégration du lieu-test de la Cailletière dans une dynamique de réseau.

Champs du Partage réalisera également les démarches administratives quotidiennes liées à la vie du lieu-test en tenant compte des associations présentes sur le site (éventuelle certification bio, demande et suivi des volumes prélevés pour l'irrigation, suivi du matériel...).

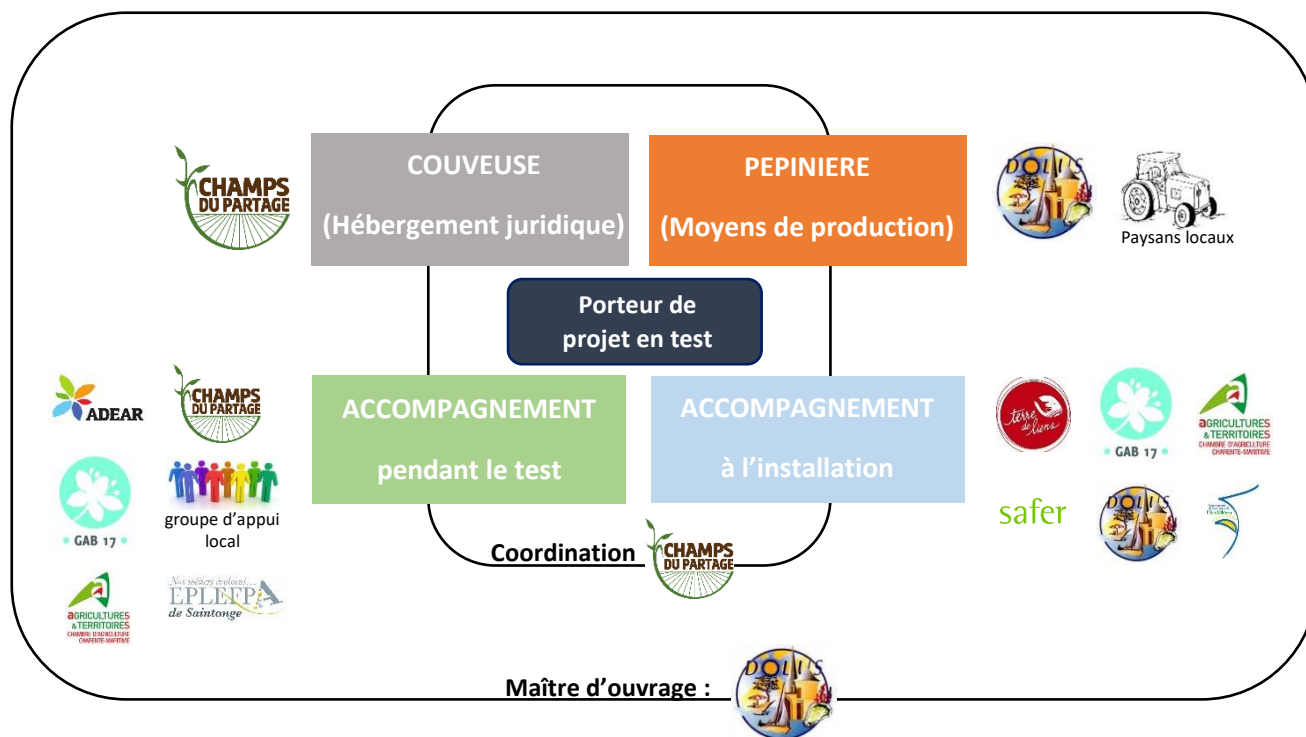
2) Accompagnement des porteurs de projet en test

Champs du Partage portera l'activité des porteurs de projet à l'essai à travers la signature d'un contrat CAPE et coordonnera à ce titre l'accompagnement technique, juridique, comptable et professionnel des personnes accueillies.

Il s'agira de :

- 1) Rédiger et diffuser les appels à candidatures, traiter les sollicitations des porteurs de projet et les proposer à la collectivité selon les modalités qui auront été précisées collectivement au préalable. Champs du Partage pourra s'appuyer sur son réseau de partenaires pour diffuser les appels à candidature et analyser les sollicitations des porteurs de projet.
- 2) Porter l'activité agricole des porteurs de projet par la signature d'un contrat CAPE,
- 3) Rédiger l'ensemble des documents cadre régissant le test d'activité (règlement intérieur, contrats CAPE et annexes : mise à disposition des moyens de productions, accompagnement, activité testée, protocole comptable) et réaliser les formalités administratives liées au portage d'activité (déclarations MSA...).
- 4) Accompagner les porteurs de projet à l'essai pendant toute la durée du test sur le plan administratif et comptable,
- 5) Assurer la coordination des partenaires en charge du suivi technique et du projet d'installation des porteurs de projet (partenaires techniques spécialisés et paysans tuteurs),
- 6) Mettre en place et animer un groupe local pour le suivi général des porteurs de projet, leur intégration et leur potentielle installation dans le territoire (comprenant le tuteur, les partenaires techniques, des référents locaux...)

Montage partenarial envisagé pour la réalisation des tests d'activité agricole sur le lieu-test de la Cailletière



4 - Déploiement de l'espace test sur le territoire communal

La commune de Dolus d'Oléron est également engagée dans une dynamique de reconquête de friches. Une réflexion pourra être menée sur la mise en place de tests favorisant le déploiement d'une agriculture permettant de valoriser ces espaces délaissés (petits ruminants notamment) et s'inscrivant en complémentarité des activités agricoles déjà existantes. Cette réflexion pourra être engagée une fois le lieu-test en maraîchage en fonctionnement.

V – Communication

Il s'agira de mettre en place un plan de communication auprès des publics cibles (recrutement de porteurs de projet) mais aussi auprès du grand public, d'autres collectivités et propriétaires fonciers (possibilités d'installation).

Champs du Partage intégrera le lieu-test de la Cailletière dans ses différents supports et actions de communication : page internet de www.champsdupartage.com, flyers, stands lors de manifestation,

IV - Livrables

A chaque étape du projet, la Commune de Dolus d'Oléron disposera de l'ensemble des documents produits par Champs du Partage.

V – Moyens mis en œuvre et budget

1- Moyens mis en œuvre

Champs du Partage s'appuiera sur l'animatrice de l'Association en charge du développement de l'espace test agricole et de l'accompagnement des porteurs de projet.

L'Association s'appuiera également sur son réseau de bénévoles pour suivre et accompagner le projet.

2- Budget

L'accompagnement proposé par Champs du Partage représente un total de **42 jours de travail** répartis sur 1 an soit un budget total, frais de déplacement inclus, de **12 000 € TTC**.

Plusieurs modalités de règlement pourront être étudiées. Il sera demandé un versement d'un premier acompte de 30% à la signature de la convention. Le versement du reste à charge sera planifié à la signature de la convention.

VI – Engagement de la Commune de Dolus d'Oléron

La collectivité s'engage à désigner une personne référente au sein de la collectivité pour le suivi du dossier.

La collectivité s'engage à faciliter les démarches de Champs du Partage et à offrir, si besoin, un espace de travail à l'animatrice lors de ses déplacements sur le terrain.

Les frais d'édition et d'impression des documents de communication propres au lieu-test (flyers, kakémonos, etc.) restent à la charge de la Commune de Dolus d'Oléron.

VII – Contacts

Association Champs du Partage

Antenne Charente :

I-POLE, ZA de Puymoyen, 2 rue des Chasseurs, 16400 PUYMOYEN

Animatrice : Jessica Fournier

Tél : 06 41 26 70 79 / Mail : champsdupartagepc@gmail.com

Calendrier d'accompagnement

Le calendrier sera ajusté au moment de la signature de la convention pour tenir compte des avancées de la Commune sur le dossier. De même, le calendrier pourra être amené à évoluer pendant l'année d'accompagnement en fonction des délais administratifs, du temps de réalisation des travaux, des aléas climatiques, de la saisonnalité de l'activité testée et des éventuels imprévus non maîtrisés par Champs du Partage.

Calendrier d'accompagnement de Champs du Partage pour la mise en place et l'animation du lieu-test en maraîchage de la Cailletière		Nov	Déc	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Année 2
Mise en place de l'espace-test agricole	Constitution du Comité de Pilotage													
	Co-animation du Comité de Pilotage													
	Accompagnement aux démarches administratives réglementaires													
	Accompagnement dans la mise en œuvre des travaux													
Animation et coordination du lieu-test agricole	Diffusion des appels à candidatures													
	Recrutement des porteurs de projet													
	Rédaction des contrats CAPE et annexes - réalisation des démarches administratives inhérentes aux contrats CAPE													
	Suivi et coordination de l'accompagnement des porteurs de projet (accompagnement technique, comptable, tutorat...) - animation du groupe local													
	Accompagnement des porteurs de projet en sortie de test													
Communication	Elaboration d'une plaquette de présentation du lieu-test de la Cailletière													
	Création d'une page sur le site internet de Champs du Partage et sur le RENETA													
Développement de la dynamique de test sur le territoire	Réflexion sur la mise en place de tests en élevage ou autre activité agricole													
	Mise en réseau avec les autres ETA du territoire													